

## Introduction

Chers parents,

Ce Projet est une base élaborée par le Comité de pilotage. Il est à compléter par vos idées et vos commentaires.

En effet, vous allez certainement penser à des éléments auxquels nous n'avons pas pensé lors de la réunion, il est important de nous les remonter afin de faire un document aussi complet que possible.

Les paragraphes en couleur orange et en italiques sont des indications sur ce qui est à développer. C'est principalement ici que nous avons besoin de vos idées, vos questions et vos commentaires.

Chaque paragraphe est présenté sous forme de liste, la version finale comprenant vos retours sera rédigée.

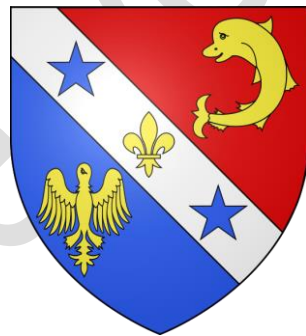
Les documents en annexes seront présents dans la version finale du document qui vous sera remis le 29 juin.

Merci de votre participation à ce projet qui servira de base pour les années à venir à la continuité des T.A.P. et du périscolaire en général.

La Municipalité

# Projet Éducatif Territorial de la Commune de Chanat-la-Mouteyre

Année 2015 / 2016



## Sommaire

Introduction.....	4
I- Données générales.....	5
II- Méthode et objectifs.....	6
III- Actions et partenaires du projet .....	9
Laïcité, citoyenneté et valeurs de la république .....	12
IV- Pilotage suivi et évaluation .....	13
Annexes .....	15
Annexe 1 : Horaires des classes pour l'année scolaire 2015/2016 .....	15
Classes des Maternelles .....	15
Classes des Primaires .....	16
Annexe 2 : Calendriers des T.A.P. pour l'année scolaire 2015/2016 .....	17
Annexe 2.1 : Calendrier des T.A.P. pour l'année scolaire 2015/2016 pour les classes de Maternelle.....	17
Annexe 2.2 : Calendrier des T.A.P. pour l'année scolaire 2015/2016 pour les classes de Primaire.....	18
Annexe 3 : Les associations intervenant dans le cadre des T.A.P. des enfants de l'école Primaire.....	19
Annexe 3.1 Présentations .....	19
Annexe 3.2 : Conventions signées avec les associations intervenante dans le cadre des T.A.P. de l'école primaire.....	21
Annexe 4 : Horaires du transport scolaire.....	24

## Introduction

Depuis septembre 2014, les écoles de la Commune de Chanat-la-Mouteyre ont mis en place de nouveaux horaires de classe suite à la réforme des rythmes scolaires de l'Education Nationale.

Les enfants ont désormais classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi et également le mercredi matin.

Les trois heures de classe du mercredi matin ne viennent pas en supplément sur l'emploi du temps des enfants mais sont présent sur les autres jours de la semaine, ce qui crée du temps libre les autres jours.

Durant ces temps libres nouvellement créés, la Commune a décidé de mettre en place des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) de qualité.

Pour cela, la Commune de Chanat-la-Mouteyre a souhaité concerter et rassembler tous les acteurs autour d'un projet commun pour définir ensemble ce qu'il conviendrait le mieux pour les enfants, les parents, le corps enseignant, le personnel communal, les associations et la Municipalité.

Chaque acteur a été consulté séparément puis tous ensemble lors d'une réunion publique afin de connaître leurs souhaits et leurs contraintes pour l'application de nouveaux horaires scolaires.

Ce travail commun, rassemblant tous les acteurs qui jouent un rôle auprès des enfants a permis d'arriver à un calendrier qui convienne à tous en prenant compte de nos contraintes importantes de transport scolaire notamment lors de la pause méridienne. Les enfants de l'école de l'Etang devant monter sur Chanat pour aller à la cantine.

Les activités périscolaires ont été organisées par la Municipalité qui a les a ensuite présentés aux enseignants et aux parents. Ces derniers ont unanimement approuvé le projet de la Mairie.

La Commune de Chanat-la-Mouteyre finalise aujourd'hui son projet communal dans le cadre de ce PEDT, élaboré avec l'ensemble des acteurs de la Commune.

## I- Données générales

Porteur du Projet : Commune de Chanat-la-Mouteyre

Correspondant :

M. Jean-Maurice HEINRICH, Maire.  
Mairie de Chanat-la-Mouteyre  
12 rue de Clermont 63530 Chanat-la-Mouteyre  
Tel : 04 73 62 80 52  
@ : [mairie.chanat@wanadoo.fr](mailto:mairie.chanat@wanadoo.fr)

### Périmètre et public du PEDT

Ce projet concerne 81 enfants scolarisés sur les deux écoles de la Commune :

- Niveau maternelle : Moins de 3 ans : 2 enfants
- Niveau maternelle : Entre trois et six ans : 29 enfants
- Niveau élémentaire : 50 enfants

### Mode d'inscription aux activités proposées :

Les Temps d'Activités Périscolaires ne sont pas obligatoires. En début d'année scolaire, la Commune et les enseignants diffusent une note aux parents leur permettant d'inscrire ou non leurs enfants aux activités.

Les inscriptions se font à l'année et sont gratuites pour les familles.

Le Projet concerne les établissements publics suivants :

- L'école Maternelle de Chanat
- L'école Primaire de Chanat L'Etang

Les Activités Périscolaires sont proposées les lundis, mardis et vendredis après-midi tel qu'indiqué dans le calendrier en Annexe.

Ce Projet Educatif Territorial est établi pour une durée de un an.

## II- Méthode et objectifs

### Etat des lieux sur l'année scolaire 2014 / 2015

(De quoi disposons-nous actuellement ? Quelles sont nos structures disponibles, quelles sont les ressources que nous pouvons mettre à disposition des TAP ? Quels sont les atouts de notre commune pour la mise en place de ces TAP ?)

*Activités périscolaires et extrascolaires déjà existantes et nombre d'enfants du territoire concernés par ces activités l'année précédant la mise en place du PEDT :*

*Activités périscolaires (préciser le type : ex. garderie, accueil de loisirs périscolaire déclaré, ateliers culturels et/ou sportifs, autres,...)*

*Activités extrascolaires (préciser le type : ex. accueil de loisirs déclaré, opérations « tickets sport, vacances à la carte avec ateliers spécialisés, autres....)*

Chanat-la-Mouteyre se situe en Région Auvergne dans le département du Puy de Dôme. La commune est membre de la Communauté de communes « Volvic, Sources et Volcans ». Le territoire communal est entièrement intégré dans le « Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. D'une superficie de 14,27 km<sup>2</sup>, la commune de Chanat-la-Mouteyre s'étage de 520 mètres à 1111 mètres.

La Commune dispose de deux écoles. Celle de Chanat comprend les classes de Maternelles ainsi que la classe de Cours Préparatoires. Celle de L'Etang comprend les classes de Cours Elémentaires et de Cours Moyens.

Pour les Temps d'Activités Périscolaires la Commune met à disposition des intervenants une salle au sein de l'école de l'Etang. Les activités se font ainsi soit à l'intérieur de l'école ou lors de sorties à proximité dans le village.

La Municipalité dispose de son propre bus scolaire et peut donc déplacer les enfants entre les trois villages qui composent notre commune.

La Commune dispose des structures suivantes qui peuvent donner lieu à un usage dans le cadre des TAP :

- Une grande salle associative
- Un terrain de football
- Un terrain de basket-ball
- Deux terrains de pétanque
- Un terrain de Tennis
- ...

Ainsi que des sites naturels propices à l'exercice d'activités entrant dans le cadre des TAP :

- Une zone Humide
- De nombreux chemins de randonnée
- 800 hectares de bois et forêt

- ...
- ...
- ...
- ...

Une garderie gérée par l'association du Comité de Gestion de la Cantine et de la Garderie se situe dans l'école de l'Etang. Elle est ouverte aux enfants scolarisés sur la commune, le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h25 à 18h30.

Pour permettre la mise en œuvre dans les meilleures conditions de ce PEDT, le Comité de Pilotage recommande que la Commune se dote des éléments suivants :

- Un local dédié à la réalisation des T.A.P.
- ...
- ...
- ...

Les enseignants ont également exprimés le souhait d'une plus grande concertation entre les intervenants périscolaires et eux, afin d'assurer une cohérence entre les différentes activités de chacun.

Il peut également être envisagé de faire à appel aux différents organismes déjà en place afin de compléter les activités pour les T.A.P. tels que la Communauté de Communes (V.S.V.), l'U.S.E.P., la L.P.O., etc...)

## Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires

(Connaissances, compétences, comportements, ...)

- Redécouvrir son village, se l'approprier.
- Apprendre le vivre ensemble
- Accès à la Culture pour tous
- Transmettre des valeurs.
- Développer le civisme et le respect des autres
- Se préparer aux différentes étapes de la vie de l'enfant
- Renforcer les liens intergénérationnels



### III- Actions et partenaires du projet

#### Activités proposées dans le cadre du PEDT

Pour les activités des enfants de Maternelle et CP, la Municipalité a embauché une Animatrice Périscolaire.

Cette personne est également la personne référente qui accompagne les associations intervenantes dans le cadre des TAP des enfants de CE et CM. Elle représente la Mairie auprès des différents intervenants et assure l'encadrement des enfants lors des activités.

Le mardi après-midi, les enfants de Maternelle participent à des activités de création (peinture, pâte à sel, contes, etc..), culturelles (découverte de l'art, de la musique, etc...) et de motricité.

Pour les Temps d'Activités des enfants de l'école de l'Etang (CE et CM), la Commune a fait appel à des intervenants extérieurs, professionnels de l'animation éducative.

Les enfants redécouvrent leurs villages au travers des activités de l'association *Auvergn'attitude* (<http://www.auvergnattitude.org>). Ils font des expériences scientifiques avec l'association *Les Petits Débrouillards* (<http://www.lespetitsdebrouillards.org>) et sont sensibilisés au bien manger et à la culture des aliments avec l'association *Anis Etoilé* (<http://www.anisetoile.org>)

Ces partenaires associatifs ont signé une convention avec la Mairie régissant leurs activités au sein des écoles.

Ils sont lors de chaque session encadrés et accompagnés par l'Animatrice Périscolaire embauchée par la Municipalité.

La Municipalité interviendra également auprès des enfants en invitant des acteurs du monde culturel (Musées, Théâtre, etc...) à venir rencontrer les enfants. L'Animatrice Périscolaire sera en charge de la gestion et de l'animation de ces rencontres.

La Communauté de Commune (V.S.V.) propose également d'intervenir ponctuellement dans la vie périscolaire en mettant à dispositions des Municipalités différents projets d'activités et de sorties.

La Municipalité pourra envisager de se rapprocher de la Communauté de Commune afin de bénéficier de ces aides.

Dans un souci de respecter le rythme de l'enfant en bas âge, il a été décidé d'inclure la sieste des tout petits dans les T.A.P. Ce temps calme repose les enfants qui en ont besoin. Lorsque les enfants s'éveillent, ils peuvent s'ils le souhaitent rejoindre leurs camarades sur les activités périscolaires.

Les activités mises en place sur l'année 2014 – 2015 pour les enfants de l'école de l'Etang (CE / CM) sont :

Activités	Intervenant ou structure
Courses d'orientation au sein du village	Auvergn' Attitude
Land'Art Automnal	Auvergn' Attitude
Marche nordique	Auvergn' Attitude
Sorties en milieu hivernal	Auvergn' Attitude
Sorties en milieu printanier	Auvergn' Attitude
Géologie	Les Petits Débrouillards
Energies renouvelables	Les Petits Débrouillards
Circuit de l'alimentation	Anis Etoilé
Découverte des insectes	Anis Etoilé
Cuisine et origine des aliments	Anis Etoilé

(Ce tableau sera détaillé de la même manière que le tableau des enfants de Chanat, une fois tous les éléments des partenaires associatifs reçus.)

Les activités mises en place sur l'année 2014 – 2015 pour les enfants de l'école de Chanat (PS / MS / GS / CP) sont :

Activités	Concerne les classe de
<p><b>Jeux en extérieur :</b>  <i>Favoriser la cohésion d'équipe, permettre l'apprentissage des règles.</i>                      Balle aux prisonniers / Facteur n'est pas passé / Lucky Luke / Poissons-pêcheurs ...</p>	Grandes Sections / Cours Préparatoires
<p><b>Activités créatives :</b>  <i>Développer l'imagination et la créativité, apprendre des techniques artistiques.</i>                      Décoration de Noël / Décoration d'Halloween / Dessin</p>	Grandes Sections / Cours Préparatoires
<p><b>Jeux de théâtre :</b>  <i>Favoriser la cohésion d'équipe, instaurer une confiance dans le groupe, développer l'imagination et la créativité, apprendre le respect et l'écoute de ses camarades.</i>                      Jeux d'expression corporelle / Jeux autour des émotions / Jeux de confiance / Jeux dramatiques / Jeux de mimes / Création de scénettes (histoire et personnage)</p>	Grandes Sections / Cours Préparatoires
<p><b>Jeux :</b>  <i>Favoriser la cohésion d'équipe, apprendre le respect des règles.</i>                      Jeux de société / Devine tête / Jeux de mimes / Poissons-pêcheurs / Formes et couleurs</p>	Moyennes Sections
<p><b>Activités créatives :</b>  <i>Développer l'imagination et la créativité, apprendre des techniques artistiques.</i>                      Pâte à sel / Fabrication de marionnettes / Peinture / Décoration d'Halloween / Décoration de Noël / Fabrication de porte clé / fabrication de colliers de perles...</p>	Moyennes Sections
<p><b>Eveil musical :</b>  <i>Se familiariser avec les petites percussions, être à l'écoute de ses camarades pour être au même rythme, respecter un rythme imposé.</i>                      Manipulation de maracasses, tambourins, claves...</p>	Moyennes Sections
<p>Ces activités ont été programmées et gérées par l'Animatrice Périscolaire embauchée par la Municipalité, madame Tiphaine MYSLIWIEC</p>	

## Laïcité, citoyenneté et valeurs de la république

(Le ministère de l'Education National nous demande ici de présenter un paragraphe parlant de la laïcité et des valeurs de la république. Bien que ces termes soient surtout adaptés à l'école, il nous faut essayer de les retranscrire dans le périscolaire...))

- Gratuité des activités.
- Vivre ensemble
- Accès à la Culture
- Développer un projet commun
- Parler des droits de l'enfant
- Relancer les correspondances entre enfants de différents pays
- ...

## IV- Pilotage suivi et évaluation

### Structure de pilotage

Composition du Comité de Pilotage du PEDT

- Monsieur **Jean-Maurice HEINRICH**, Maire de Chanat-la-Mouteyre
- Monsieur **Eric Gatineau**, Adjoint au Maire de Chanat-la-Mouteyre, en charge des écoles et de l'information.
- Monsieur **Jean-Yves Touratier**, Elu.
- Madame **Marie Pellegry**, Directrice de l'école Chanat-L'Etang
- Madame **Mireille Pouvreau**, Directrice de l'école de Chanat
- Madame **Christelle Cambournac**, Enseignante GS CP
- Madame **Sandrine Berbezy**, représentante des parents d'élèves.
- Madame **Aurélie Grimal**, ATSEM
- Madame **Séverine REBEIX**, ATSEM
- Madame **Aurélie Saulzet**, Présidente du Comité de Gestion de la Cantine et de la Garderie de Chanat-la-Mouteyre
- Madame **Maryse Saintemarie**, Conductrice du bus scolaire et Assistante aux enfants.

*Le Comité de pilotage est ouvert à tout parent qui souhaite le rejoindre. Si vous souhaitez participer aux réunions du Comité (une par an), faites-le nous savoir.*

La coordination du projet est assurée par :

M. Eric GATINEAU

Adjoint au Maire en charge des écoles et de l'Information.

Mairie de Chanat-la-Mouteyre

12 rue de Clermont 63530 Chanat-la-Mouteyre

Tel : 04 73 62 80 52 - 06 85 74 25 68

@ : [eric.gatineau@holovid.fr](mailto:eric.gatineau@holovid.fr)

Le Comité de Pilotage s'est réuni le lundi 11 mai 2015 afin de d'établir ce PEDT.

Il se propose de se réunir une fois par an à la même période (mai/juin) pour :

- Evaluer la mise en œuvre des objectifs décidés dans ce PEDT
- Prendre en considération les retours faits en conseil d'école
- Aller à la rencontre des parents pour recueillir leurs retours
- Aller à la rencontre des enfants pour recueillir leurs retours
- Reconduire le Projet et le mettre à jour si nécessaire en conformité avec les réglementations en vigueur.
- ...
- ...
- ...

Signataires du projet

Ce P.E.D.T. est signé par Monsieur le Maire Jean-Maurice HEINRICH, Monsieur le PREFET Michel FUZEAU et Madame Anne-Marie MAIRE, Directrice académique des services de l'éducation nationale du Puy-de-Dôme.

**Monsieur Jean-Maurice  
HEINRICH**  
Maire de Chanat-la-Mouteyre

**Monsieur Michel FUZEAU**  
Préfet du Puy-de-Dôme

**Madame Anne-Marie MAIRE**  
Directrice académique des  
services de l'éducation nationale  
du Puy-de-Dôme

## Annexes

### Annexe 1 : Horaires des classes pour l'année scolaire 2015/2016

#### Classes des Maternelles

##### Classe de PS MS

PS/MS	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h45 - 9h45					
9h45 - 10h45					
10h45 - 11h45					
11h45 - 12h00			Garderie de 11h45 à 12h30		
12h00 - 12h45	CANTINE			CANTINE	
12h45 - 14h15					
14h15 - 15h15					
15h15 - 15h30					
15h30 - 16h30					

**Bleu** : Temps de classe **Jaune** : Cantine **Vert** : Récréation / Sieste **Rouge** : T.A.P.

##### Classe de GS CP

GS/CP	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h45 - 9h45					
9h45 - 10h45					
10h45 - 11h45					
11h45 - 12h00			Garderie de 11h45 à 12h30		
12h00 - 12h45	CANTINE			CANTINE	
12h45 - 14h15					
14h15 - 15h15					
15h15 - 15h30					
15h30 - 16h30					

**Bleu** : Temps de classe **Jaune** : Cantine **Vert** : Récréation / Sieste **Rouge** : T.A.P.

Classes des Primaires

Classe de CM :

CE1/CE2	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h35 - 9h30					
9h30 - 10h30					
10h30 - 11h30					
11h30 - 12h05			Garderie de 11h30 à 12h30		
12h05 - 12h45					
12h45 - 13h30	CANTINE			CANTINE	
13h30 - 14h00					
14h00 - 14h15					14h00-14h30
14h15 - 15h15					14h30-16h25
15h15 - 16h25					

**Bleu** : Temps de classe **Jaune** : Cantine **Vert** : Récréation / Sieste **Rouge** : T.A.P.

Classe de CE :

CM1/CM2	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h35 - 9h30					
9h30 - 10h30					
10h30 - 11h30					
11h30 - 12h05			Garderie de 11h30 à 12h30		
12h05 - 12h45					
12h45 - 13h30	CANTINE			CANTINE	
13h30 - 14h00					
14h00 - 14h15	14h00 - 14h30				
14h15 - 15h15	14h30 - 16h25				
15h15 - 16h25					

**Bleu** : Temps de classe **Jaune** : Cantine **Vert** : Récréation / Sieste **Rouge** : T.A.P.



Annexe 2 : Calendriers des T.A.P. pour l'année scolaire 2015/2016

Annexe 2.1 : Calendrier des T.A.P. pour l'année scolaire 2015/2016 pour les classes de Maternelle.

Annexe 2.2 : Calendrier des T.A.P. pour l'année scolaire 2015/2016 pour les classes de Primaire.

### Annexe 3 : Les associations intervenant dans le cadre des T.A.P. des enfants de l'école Primaire.

Pour les Temps d'Activités des enfants de l'école de l'Etang (CE et CM), la Commune a fait appel à des intervenants extérieurs, des professionnels de l'animation éducative.

Les enfants ont ainsi effectué un cycle de course d'orientation avec l'association *Auvergn'attitude*. Cartes, boussoles et chaussures de marche, nos enfants ont redécouvert leur village et apprennent à s'y repérer facilement. Ils ont également découvert les joies du combiné nordique, des expériences scientifiques avec l'association *Les Petits Débrouillards*, et sont sensibilisés au bien manger et à la culture des aliments avec l'association *Anis Etoilé*.

#### Annexe 3.1 Présentations

Présentation des associations intervenant sur Chanat. Présentation des animations en lien avec VSV.

##### *Annexe 3.1.1 : Présentation Anis Etoilé*

*Annexe 3.1.2 : Présentation Auvergne Attitude*

*Annexe 3.1.3 : Présentation Les Petits Débrouillards*

Annexe 3.2 : Conventions signées avec les associations intervenante dans le cadre des T.A.P. de l'école primaire.

*Annexe 3.2.1 : Convention Anis Etoilé*

*Annexe 3.2.2 : Convention Auvergne Attitude*

*Annexe 3.2.3 : Convention Les Petits Débrouillards*

Annexe 4 : Horaires du transport scolaire.

<b>ITINERAIRE (Points de prise en charge)</b>	<b>HORAIRE (matin)</b>	<b>HORAIRE (midi)</b>	<b>HORAIRE (soir)</b>
LA MOUTEYRE	8h10		
CHANAT (Mairie)	8h20		
L'ÉTANG (École)	8h30		
CHANAT (École)	8h45		
CHANAT	11h55		
L'ETANG (École)	12h05		
CHANAT (Cantine)	12h20		
L'ETANG		12h40	
CHANAT (Cantine)		12h45	
CHANAT (Ecole) Départ pour l'Etang		13h30	
L'ETANG (École)		13h40	
L'ETANG (École) Départ pour Chanat		14h05	
CHANAT		14h15	16h15
L'ETANG (École)			16h30
CHANAT (École)			16h40
LA MOUTEYRE			16h50
L'ÉTANG (École)			16h55